Médoc Mag

FICHE GRATUITE

La check-list du déménagement

Toutes les étapes, de trois mois avant au mois qui suit l'arrivée

GUIDE PRATIQUE MÉDOC MAG

La check-list du déménagement

Toutes les étapes, de trois mois avant au mois qui suit l'arrivée

Au sommaire

01 Trois mois avant
02 Un mois avant
03 Quinze jours avant
04 Le jour J
05 Le mois suivant
06 Les cartons : les bons réflexes
07 Sources

Édité par PRODIF pour Médoc Mag (saint-laurent-medoc.fr). Rédaction : La rédaction Médoc Mag. Version du 14 octobre 2026. Ce guide donne des repères généraux : vérifiez toujours les règles en vigueur, les notices des fabricants et l'avis d'un professionnel pour votre situation. Usage personnel ; reproduction et revente interdites.

CHAPITRE 01

Trois mois avant

- [ ] Envoyer son préavis au propriétaire, si l'on est locataire.
- [ ] Demander plusieurs devis de déménageurs, ou réserver un véhicule.
- [ ] Poser ses jours de congé.
- [ ] Inscrire les enfants dans leur nouvelle école.
- [ ] Commencer à chercher un médecin traitant près du nouveau logement.

CHAPITRE 02

Un mois avant

- [ ] Trier, donner, vendre ce que l'on ne garde pas.
- [ ] Commencer les cartons des objets peu utilisés.
- [ ] Souscrire l'assurance du nouveau logement.
- [ ] Transférer ou souscrire électricité, gaz, eau et internet.
- [ ] Prévoir la réexpédition du courrier.

CHAPITRE 03

Quinze jours avant

- [ ] Déclarer son changement d'adresse en ligne sur service-public.fr.
- [ ] Confirmer le déménageur ou la location du véhicule.
- [ ] Préparer un sac « premier jour » : papiers, chargeurs, médicaments, outils, draps.

CHAPITRE 04

Le jour J

- [ ] Relever les compteurs dans l'ancien et le nouveau logement.
- [ ] Faire l'état des lieux de sortie et d'entrée.
- [ ] Vérifier qu'aucun carton n'est oublié.

CHAPITRE 05

Le mois suivant

- [ ] Modifier l'adresse de la carte grise.
- [ ] S'inscrire sur les listes électorales.
- [ ] Prévenir banque, employeur, mutuelle, caisse de retraite.
- [ ] Déclarer son nouveau médecin traitant.
- [ ] Se présenter à la mairie.

CHAPITRE 06

Les cartons : les bons réflexes

- Un carton = une pièce, avec le contenu écrit sur deux côtés.
- Les objets lourds dans les petits cartons, les légers dans les grands.
- La vaisselle emballée une à une, posée sur la tranche.
- Un carton « à ouvrir en premier » par personne.

RÉFÉRENCES

Sources

Service-public.fr — Changement d'adresse en ligne
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Service-public.fr — Inscription sur les listes électorales
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1367